

Plus savoir?

Pour s'inscrire contactez le CLB employé de l'école actuelle ou la dernière école de l'inscription. Si aucun collaborateur du CLB ou une école est présent, vous pouvez également vous s'adresser au consultants du Tribunal de la jeunesse ou du CBJ.

Informations?

www.meldpuntsi.be

Leerrecht Brussel - Tonuso vzw
Bergensesteenweg 534, 1070 Anderlecht
Pats Van Crombruggen: 0479/99.09.62

Leerrecht Vlaams-Brabant Oost
Schapenstraat 13 - 3000 Leuven
Elke Verlaenen: 0473/95 05 92

Leerrecht Asse-Halle-Vilvoorde

Deborah De Leener
GSM: 0493/50.60.11
deborah.deleener@groepintro.be



NETWERK
LEERRECHT

Pour Qui?

- * Tous jeunes en âge scolaire de 12 à 18 ans.
- * Inscrits ou attaché à une école secondaire néerlandophone dans la région de Bruxelles ou dans aucune école.
- * Sans aucune perspective d'école (aller à l'école n'est plus une option pour diverses raisons)
- * Avec une motivation suffisante pour une voie alternative

Le droit d'apprendre

Le jeune obtient la permission temporaire ou non de lâcher sa scolarité. Cette forme d'absence légitime peut aider les jeunes à trouver le repos.

Chaque jeune a "le droit d'apprentissage"; le droit d'apprentissage ≠ devoir aller à l'école. Le réseau, droit d'apprentissage, accompagne le jeune à la recherche d'une voie alternative, dans laquelle il ou elle peut à nouveau enregistrer des expériences de succès et travailler à une nouvelle route pour avancer.

Ce chemin peut avoir 3 formes:

- * reconnexion à l'éducation à court terme
- * reconnexion à l'éducation à moyen ou à long terme
- * droit d'apprentissage comme une alternative à l'éducation

Voie alternative trajet d'éducation

Partant des intérêts et les capacités du jeune, nous cherchons ensemble un chemin fascinant. Point de départ de cette quête pour laquelle le jeune peut et veut encore s'engager. Avec l'éducateur de trajet, le jeune se met au travail. Le jeune peut également faire une proposition. Exemples du lieu de l'apprentissage: projets d'emploi, restaurant social, fermes de soins, expérience de travail dans les entreprises, le bénévolat dans des ASBL, œuvre de jeunesse,...

Le jeune peut toujours retourner à l'école s'il le peut. Les participants ne reçoivent aucun salaire ou rémunération pour leurs prestations. Pendant les vacances scolaire, on ne travaille pas.

Lieu d'apprentissage

Notre objectif sont des activités à temps plein pendant la journée, bien sûr en tenant compte des possibilités du jeune et la disponibilité des sites de l'apprentissage. Nous établissons au début du trajet une déclaration d'engagement avec tous les intervenants et le jeune lui-même. Il se passe sur base régulière des conversations de suivi.

Application

Le CLB aborde, en consultation avec l'adolescent et les parents. Si un jeune n'est pas inscrit dans une école, alors c'est le CLB de la dernière école ou le jeune est inscrit qui a la compétence. Délégué du Service Aide à la Jeunesse et le Service Protection de la Jeunesse peuvent aussi l'inscrire, s'il n'existe pas immédiatement un collaborateur-CLB concerné parce que le jeune n'a plus d'école depuis longtemps.

Table ronde

Après une notification nous réunissons une table ronde ensemble. La table ronde suit la trajectoire-droit d'apprentissage du jeune et se réunit régulièrement. Aux tables rondes les personnes suivantes sont présentes:

- * le jeune et ses parents ou tuteur légal / responsable de l'éducation
- * le responsable CLB
- * le coordonnateur du réseau droit d'apprentissage
- * un représentant de la dernière école
- * éventuellement un représentant du lieu d'apprentissage
- * toute personne qui, sur la base d'un mandat, ont une chose à dire sur la situation d'apprentissage et d'enseignement du jeune.

Droit d'apprentissage Bruxelles peut faire appel à un médiateur interculturel de l'assistance intégrale pour assister à une table ronde du jeune.

Durée ?

Le plus court possible, aussi longtemps que nécessaire.

Bon à savoir

Le réseau droit d'apprentissage droit ne fournit aucun certificat ou diplôme. Nous remetons au jeune une réflexion de son parcours droit d'apprentissage.